



T'mercredis 2022/2023

Fabienne KLOPOCKI
Responsable Enfance et Jeunesse

I) *Présentation*

✓ **LA MJC**

La MJC du Vuache est une association d'éducation populaire régie par la loi 1901. Elle est gérée et administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

Depuis sa création, il y a près de 50 ans maintenant, **elle encourage l'initiative et la prise de responsabilité** de ses adhérents. Elle est donc ouverte à toutes propositions de projets et de partenariats associatifs.

Ce ne sont pas moins de 25 salariés et 120 bénévoles qui lui permettent de mettre en place son programme.

Elle s'inscrit dans une politique de développement **et d'accompagnement** en partenariat avec 9 communes du VUACHE : Chenex, Chevrier, Dingy, Jonzier, Minzier, Savigny , Valleiry, Vers et Vulbens.

Sont proposés, à destination d'enfants, de jeunes, de moins jeunes, un large panel d'activités hebdomadaires, de stages, d'événements culturels et sportifs...

Le secteur Enfance / Jeunesse propose un ALSH (les mercredis et vacances scolaires), des séjours, des journées et autres événements à destination des enfants et des familles.

✓ **Les T'Mercredis**

Nous accueillons tous les mercredis (36), dans les locaux de l'école de Valleiry, 80 enfants âgés de 3 à 12 ans dans 3 espaces aménagés spécifiquement pour les besoins des différentes tranches d'âge de 7h30 à 18h.

Les repas sont confectionnés et livrés par un traiteur et remis en chauffe dans la cuisine de l'école.

Les activités proposées sont encadrées par les animateurs ou des intervenants qualifiés. Celles-ci seront aussi bien des activités sportives, créatives, de nature ou culturelles, issues des projets et des souhaits des différents acteurs.

Un planning sur six semaines (de vacances à vacances) est préétabli mais laisse la place aux projets d'enfants. Il pourra évoluer en fonction de la météo, des idées des animateurs, des propositions d'enfants, de la dynamique du groupe...

Afin de permettre l'accueil de tous, la MJC met en place un système tarifaire basé sur les quotients familiaux.

II) Objectifs pédagogiques

OBJECTIFS ÉDUCATIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS
FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	Favoriser le respect des valeurs essentielles de base et de la vie en communauté	Établir une charte de vie
	A travers le thème du centre, s'immerger dans un imaginaire leur permettant de s'évader	Mise en place d'un fil rouge
	Amener l'enfant à faire sa place dans le groupe	Prise de parole durant les jeux et pendant le point de fin de journée
	Être à l'écoute et respecter le rythme de vie des enfants	- Proposer des temps libres en autonomie, accompagnés - Modifier le planning en fonction de la fatigue des enfants - Se mettre à l'écoute - Favoriser une écoute individuelle pour certains quand on en ressent le besoin - Inviter à des temps calmes
	Favoriser la mixité et la dynamique du groupe autant dans la vie quotidienne que dans les activités	- Mélanger régulièrement les groupes au moyen de petits jeux - Apporter des tâches ludiques à la vie quotidienne
Favoriser la convivialité et la solidarité	- Accepter d'être dérangé dans l'organisation	

OBJECTIFS ÉDUCATIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS
PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT	Que l'enfant puisse se « défouler »	- Prévoir des activités physiques mêmes ponctuelles et improvisées
	Promouvoir la coopération, la bienveillance et le respect au sens large	- Mise en place d'un planning d'activités variées, authentiques et proches de leur réalité tout en respectant le rythme de vie de l'enfant (plan B) - Mise en place d'activités sportives individuelles et collectives « originales » pour eux.
	Inviter les enfants à être « acteurs » en fonction de leur centre d'intérêt	- Participation à l'animation des jeux et des veillées par les choix, la participation ou les interventions.
	Favoriser l'engagement et la persévérance de l'enfant et valoriser l'enfant	- Accompagner chaque enfant au cœur de l'activité par une participation active de l'animateur - Responsabiliser l'enfant en lui confiant une tâche
	Donner la possibilité de s'exprimer	- créer un mur d'expression - Une boîte à idées
	Créer un lien de confiance avec l'enfant et entre les enfants	- Favoriser des temps d'échanges en fin de journée, afin que enfant puisse exprimer librement et sans entrave son ressenti, positif ou négatif de la journée, collectivement et/ou individuellement.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS
SENSIBILISER A L'ECOCITOYENNETE	Découverte de l'environnement de proximité du lieu de vie et ouverture sur le monde extérieur	- Mise en place d'activités avec des prestataires dans l'environnement du centre de loisirs.
	Inviter à respecter la nature et « les autres »	- Accompagner l'enfant dans les tâches quotidiennes. - L'inviter à ramasser, nettoyer, trier, respecter et préserver le matériel, les locaux et l'environnement
	Interpeller et donner du sens à une démarche de respect de l'environnement	- Faire découvrir quelques bases de la faune et de la flore, la géographie du pays ... - Prendre le temps « d'apprécier et de s'émerveiller » - Proposer un concours photo ou un croquis du paysage.

III) Les moyens mis en place

Les **T'mercredis** s'effectuent dans les locaux de l'école de VALLEIRY, qui dispose de nombreux espaces et 3 salles adaptées à l'accueil du jeune public. Ces espaces sont également utilisés pour les temps périscolaires.

École maternelle pour les 3/4 ans : 1 grande salle d'activités équipée de jeux, des sanitaires adaptés, une salle de motricité, un espace de stockage de matériel, un espace cuisine, ainsi qu'une cour...

La tite'cole pour les 5 /6 ans : 1 grande salle d'activités équipée de jeux, des sanitaires adaptés, une salle de sieste, un espace de stockage de matériel, un espace cuisine...

Périscolaire primaire pour les 7/12 ans : 1 grande salle d'activités équipée de jeux, des sanitaires, un espace cuisine, des armoires de stockage, une grande cour...

Salle de restauration scolaire: une salle de restauration collective pouvant accueillir jusqu'à 160 couverts.

Pour nous permettre de concrétiser nos projets, nous disposons d'un large stock de matériel, ainsi que de 3 mini-bus.

-Un budget plus que suffisant est établi pour :

- ✓ Proposer des menus établis par des professionnels de la restauration (4€/jour/personne)
- ✓ Disposer du matériel nécessaire pour mettre en place des activités, sorties et prestations (3€/jour/personne)
- ✓ Pouvoir se déplacer (2,5€/jour/personne)

L'accueil d'enfants en situation de handicap est possible, nous contacter pour organiser leur venue (salles de plein pied et aménagements possibles). Un projet individualisé serait envisagé selon l'accompagnement et les contraintes du handicap (activités spécifiques, animateur supplémentaire, modification des espaces d'accueil...)

IV) L'Équipe pédagogique et technique

L'animateur(trice) est pour chaque enfant un repère, un partenaire de son développement personnel. Il/elle met en œuvre le projet d'animation auquel il/elle a été associé(e) dans les cadres réglementaires et législatifs en vigueur. Il/elle respecte et fait respecter les consignes en s'assurant qu'elles ont été comprises, et s'assure de l'épanouissement de chacun en mettant en place un cadre de vie rassurant, sécurisant et éducatif.

Il/elle a pour rôle de créer une dynamique et d'inviter les jeunes à découvrir, observer, écouter et partager autour des diverses activités (culturelles, créatives, de nature ou sportives...) en tenant compte des valeurs essentielles au vivre-ensemble.

La solidarité est essentielle au sein de l'équipe d'animation pour pouvoir faire face avec plus d'aisance aux imprévus, savoir s'adapter, et permettre un dynamisme en continu tout au long de la journée.

1. Présentation de l'équipe et du rôle de chacun

Directrice : Fabienne KLOPOCKI

Je suis garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants que nous accueillons mais aussi des animateurs(trices).

Je fais appliquer le projet pédagogique et, avec mon équipe, j'y intègre une trame d'animation, ce qui permettra de créer une cohésion de groupe et un « bon vivre ensemble ».

Je veille au bon fonctionnement, à la gestion financière et au suivi de l'équipe pédagogique.

Je coordonne l'équipe pour l'organisation de la vie quotidienne, des activités prestataires, des activités internes, en organisant régulièrement des réunions ou en échangeant par mail.

Je suis également chargée des relations avec l'association, les parents, le gestionnaire de la structure, le personnel de service et les prestataires de services.

L'équipe d'animation :

Equipe des 3/4 ans	Equipe des 5/6 ans	Equipe des 7/12 ans
- Agathe Derudder (stagiaire CAP petite enfance)	- Stéphanie Bernaz (stagiaire BAFA)	- Mathéo Salgado (diplômé CPJEPS)
- Julie Ceretto (stagiaire BAFA)		

Les recrutements se poursuivent...

Les animateurs(trices) encadrent les activités prestataires mises en place par l'organisation, et animent les activités qu'ils ont souhaité intégrer au planning, en accord avec la thématique de la session. Ils sont référents de leur groupe durant les activités mais aussi durant la vie quotidienne.

2. Objectifs d'équipe

Il est important pour travailler ensemble, que l'équipe ait, elle aussi, ses propres objectifs, qui permettront à chacun de prendre la même direction et d'être en accord sur les grandes lignes de leur posture professionnelle, afin d'être à l'aise et épanouis pour accomplir leur mission.

Objectifs d'équipe	moyens
Être organisé, impliqué dans la préparation et dans l'animation	- Participation aux réunions de préparation - Etre réactif et participatif sur le Whatsapp mis en place par la direction pour l'équipe - Impliquer les animateurs dans l'écriture du projet pédagogique.
Avoir un sourire et un dynamisme permanent pour permettre l'unité du groupe et le bien être de l'enfant	- Mettre en place des temps d'échange en fin de journée entre animateurs - Mettre en place des pauses (pas seulement pour les fumeurs ;)
Rendre les temps de vie quotidienne plus ludiques	- Créer un carnet avec des idées de petits jeux, chants pour mixer les idées à partager
Avoir la capacité d'effectuer des changements de dernière minute et savoir s'adapter à toute situation	- Penser à des plan B en cas de problèmes, de temps morts trop longs ou d'intempéries
S'entraider et accompagner au mieux les stagiaires ou non diplômés	- Mixer les équipes d'animateurs sur les temps de préparation et d'animation
Transmettre son savoir	- Suivi des animateurs stagiaires
Savoir gérer sa fatigue	- Une bonne préparation en amont pour éviter les réunions à rallonge
Sortir de sa zone de confort en proposant et animant des activités innovantes et enrichissantes	- Oser inventer - Oser se lancer
Entretenir et favoriser de bonnes relations avec l'équipe organisatrice, les prestataires et le personnel de service	- Prévoir un apéro partage - Inviter les enfants au respect et à la politesse

3. Suivi des stagiaires :

Ils ou elles auront un accompagnement supplémentaire d'un des membres de l'équipe (la directrice ou un(e) animateur(trice)). Il y aura plusieurs échanges au cours de leur stage et également un accompagnement sur la réalisation de certaines animations afin d'assurer une progression dans leur pratique.

V) Le fonctionnement des T'Mercredis

Durant les T'mercredis, notre structure permet l'accueil d'enfants de 3 à 12 ans.

Afin de pouvoir adapter le cadre et les activités aux besoins spécifiques des différentes tranches d'âges, nous répartissons les enfants en groupes d'âges avec leur équipe d'animateurs(trices) :

- les 3-4 ans côté maternelle.
- Les 5-6 ans à la tite 'cole.

- Les 7-12 ans au périscolaire primaire.

VI) La journée type T'mercredis

De 7h30 à 9h15 : Accueil libre

Les enfants seront accueillis dans une ambiance calme et pourront évoluer parmi les ateliers libres proposés: jeux de société, lecture, activités manuelles... Un temps qui permet à l'enfant de respecter son rythme, gérer sa fatigue et d'être autonome, de faire un atelier en fonction de son envie, tout en respectant le cadre qui sera donné par les animateurs. Ils pourront également échanger avec les animateurs présents et prendre connaissance des activités proposées pour la suite de la journée.

De 9h15 à 9h30 : Rassemblement

C'est un temps d'échange avec les enfants où les animateurs présentent les activités de la journée. Ce temps de partage permet également d'échanger ensemble autour des activités mises en place sur la journée, ou de débattre sur un sujet proposé par les enfants.

De 9h45 à 11h30 : Temps d'activités

Des activités seront proposées aux enfants en fonction des plannings établis au préalable par les animateurs(trices), et/ou des éventuelles propositions des enfants lors des mercredis précédents. Ces temps d'activités prennent en compte l'installation et le rangement, ce qui permet à chacun de s'impliquer dans une démarche collective et coopérative.

De 12h00 à 13h00 : Repas

Les enfants mangent avec leur groupe. Les repas sont livrés par la société SHCB et réchauffés par le personnel de cuisine.

C'est un moment convivial, de partage et d'échanges, tout aussi important qu'une activité.

Il se déroule dans le calme. Pour cela, l'arrivée en salle de restauration est préparée pour éviter toute excitation et éviter les files d'attente.

Pendant le repas, il est important d'éviter les déplacements excessifs. Les enfants iront donc aux toilettes et se laver les mains avant de passer à table. De plus, l'animateur(trice) veillera à gérer la discussion afin que chacun puisse s'exprimer sans avoir à crier.

Tout le monde (enfant, comme adulte) goûte à tout. A nous de trouver des astuces pour que les enfants mangent un petit peu, et les inciter à finir leur assiette pour qu'ils apprennent à savoir doser, à ne pas gaspiller et se responsabiliser.

Les enfants sont autonomes à hauteur de leur capacité : ils vont chercher de l'eau, coupent leur viande (en fonction de leur âge), débarrassent... avec l'aide de l'animateur si nécessaire.

Le départ de la cantine sera aussi échelonné pour éviter les débordements. Les tout-petits qui vont à la sieste étant les premiers à sortir.

De 13h15 à 14h00 : Temps calme et sieste pour les plus petits (jusqu'à 15h30 maximum)

C'est un moment de digestion où les enfants se reposent des activités du matin et restent détendus. Les 3-4 ans restent coucher au moins 45 minutes. Ceux qui ne dorment pas peuvent ensuite se lever. Les animateurs proposeront des activités calmes afin de permettre un réveil en douceur et d'intégrer petit à petit les enfants.

Les 5-6 ans : la démarche reste identique, sauf que le temps calme est de 30 minutes.

Les 7-12 ans : les animateurs proposent différents ateliers cadrés, variés et calmes (puzzles, lecture,...) et devront être attentifs aux mouvements entre les ateliers, qui devra se faire dans le calme.

Pendant toute la durée du temps calme, les pauses de 30 minutes seront mises en place pour les animateurs(trices).

De 14h15 à 16h00 : activités pour les 6-12 ans et les 5-6 ans

Reprise des animations jusque 16h00. Un après-midi qui laissera place à des activités plus élaborées comme des grands jeux, chasse aux trésors, tournois ou même des sorties en extérieur.

Si l'activité demande des conditions particulières, nous en informerons les parents par un mail la veille au soir.

Le goûter se fera à partir de 16h00. Ce temps privilégiera les impressions, bilans et échanges avec les enfants concernant leur journée et leur souhait pour les séances à venir.

De 16h30 à 18h : départ échelonné et retour aux familles

Durant cette période, les enfants peuvent jouer librement, toujours sous la surveillance d'un animateur qui pourra participer ou organiser un jeu (jeu de balles à l'extérieur, jeux de société à l'intérieur). Un autre membre de l'équipe se chargera de faire un retour aux parents, pendant qu'un 3ème débutera le rangement de l'espace (cf. protocole de rangement).

▼ Le suivi **santé et sanitaire**: il permettra aux parents d'être averti des accidents domestiques du jour par les animatrices en fin de journée. Tous les soins effectués seront référencés sur la feuille infirmerie du groupe concerné.

VII) L'équipe d'animation :

Dans le cadre d'un centre de loisirs, nous vivons tous les uns avec les autres. Nous servons de modèle aux enfants. Il est donc inconcevable d'échapper à un système de règles de manière à se respecter, à respecter l'enfant et la vie du groupe.

1. La cigarette :

Il est interdit de fumer dans les locaux, à l'intérieur de l'enceinte du centre, devant les enfants et pendant les activités.

Un temps de pause peut être accordé, en concertation avec l'ensemble de l'équipe, après le repas et /ou goûter.

2. La drogue :

Il est strictement interdit d'en avoir en sa possession sur le centre, d'en consommer pendant les heures de travail, d'en permettre la consommation.

Dans l'un de ses cas, des mesures de sanction seront prises en accord avec la MJC et la loi française.

3. Le portable :

Il doit être allumé :

- lors d'une sortie en cas de problème.
- lorsque la directrice le demande ou le permet.

Dans tous les autres cas, et les réunions d'équipe, le portable doit être en mode silencieux pour ne pas perturber notre travail avec les enfants.